



**ASSISES DE L'ENTREPRISE
12 – 13 DECEMBRE 2012**

DECLARATION DE MONSIEUR BAIDY AGNE
PRESIDENT DU CNP SUR L'ENVIRONNEMENT
ET LA COMPETITIVITE DES ENTREPRISES

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Honorables Députés,

Monsieur le Commissaire de l'UEMOA,

Monsieur le Représentant du Président de la Commission de la CEDEAO,

Excellences, Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs et Partenaires au Développement,

Madame la Représentante Résidente de la Fondation Konrad Adenauer,

Monsieur le Directeur du Bureau de l'Organisation Internationale du Travail,

Monsieur le Représentant du Bureau des Activités pour les Employeurs – BIT Genève,

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Fédération des Organisations Patronales de l'Afrique de l'Ouest,

Messieurs les Représentants des Organisations Patronales d'Afrique de l'Ouest,

Mesdames, Messieurs les Présidents et Représentants des Organisations Patronales et des Chambres Consulaires,

Mesdames, Messieurs les Secréaires Généraux des Syndicats de Travailleurs,

Mesdames, Messieurs les Chefs d'Entreprise,

Chers invités,

Monsieur le Premier Ministre,

Le Khalife Générale des Tidianes, Serigne Mansour SY nous a quittés.

Avec votre permission **Monsieur le Premier Ministre**, l'Entreprise souhaite observer une minute de silence en sa mémoire.

Monsieur le Premier Ministre,

Le 25 mars 2012, le Sénégal a vécu un grand moment de son histoire.

Les sénégalais ont choisi l'alternance démocratique, transparente et apaisée renforçant ainsi la confiance des investisseurs nationaux et étrangers.

Monsieur le Premier Ministre,

Vous avez présenté, lors de votre Déclaration de Politique Générale, les principes qui sous-tendent l'action du Gouvernement en trois mots : Protection, Transparence et Efficience.

En résumé :

- Un Etat proche des citoyens-sénégalais ;
- Un Etat qui défend l’Ethique ;
- Un Etat qui offre des prestations de qualité et au meilleur coût.

Et vous avez précisé que cet Etat entend innover et travailler aussi bien dans l’urgence que dans la prospective.

Je dirais que cet Etat-là, c’est celui que le Parti de l’Entreprise souhaite avoir comme partenaire pour la construction du Sénégal.

Et je suis heureux, Monsieur le Premier Ministre, de vous souhaiter la bienvenue et de vous exprimer, au nom du Conseil National du Patronat du Sénégal, notre profonde gratitude pour l’honneur que vous nous faites en présidant l’édition 2012 de nos « Assises de l’Entreprise ».

Votre présence dans cet hémicycle est riche de symboles pour nous tous Chefs d’entreprise ici présents, et pour ce que nous représentons.

Wiston CHURCHILL disait : « On considère le chef d’entreprise comme un homme à abattre ou une vache à traire ». Et il ajoutait : « Peu de personne voit en Lui le cheval qui tire le char ».

Cette citation de CHURCHILL en dit beaucoup sur la perception que nos partenaires de l'Administration ainsi que de la Société Civile pourraient avoir de Nous-Chefs d'entreprise.

Ce cheval qui tire le char, ce chef d'entreprise : Quel Etat soucieux de progrès social et de croissance économique ne lui confère pas ses lettres de noblesse !

Monsieur le Premier Ministre,

La résolution des défis socio-économiques du Sénégal passe par l'Entreprise.

Nous avons partagé avec le Chef de l'Etat, le Président Macky SALL, bien avant la Présidentielle de 2012, sa vision du partenariat public/privé. Nous l'avons fait à travers « le Programme Yonnou Yokkuté » de sa Coalition Macky 2012 et « l'ŒIL Ouvert » du Parti de l'Entreprise.

La place que vous avez réservée au secteur privé dans votre Déclaration de Politique Générale, nous l'avons appréciée.

D'ailleurs je dis souvent à mes collègues Chefs d'entreprise : « Si avec un Premier Ministre, si avec un Ministre de l'Economie et des Finances, si avec autant de membres du Gouvernement ayant une

forte sensibilité du secteur privé, nous n'arrivons pas à faire avancer la cause de l'entreprise, alors que faudra-t-il faire ! »

Aujourd'hui une nouvelle dynamique du partenariat public/privé s'installe.

Cette vision, vous l'avez clairement annoncée. Des intentions traduisant celle-ci sont exprimées.

Nous vous sollicitons, Monsieur le Premier Ministre, afin que nous puissions franchir cette dernière étape : Celle de la contractualisation avec le secteur privé national dans les concessions, les privatisations et les secteurs stratégiques.

Le Secteur Privé National attend du Gouvernement qu'il lui dise :

- Voilà ce que Je veux faire avec Vous ;
- Voici le cahier des charges que nous vous soumettons ;
- Voilà le soutien que l'Etat peut apporter.

Alors nous répondrons, **Monsieur le Premier Ministre**. Oui, nous le ferons.

Le débat républicain et démocratique sur « le patriotisme économique, l'intérêt national et la bonne gouvernance », le CNP l'a posé.

Je saisis nos présentes « Assises » pour remercier très sincèrement :

- Madame Aminata TOURE, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux ;
- Monsieur Mansour SY, Ministre de la Fonction Publique, du Travail et des Relations avec les Institutions ;
- Monsieur El Hadj Hamidou KASSE, Conseiller Spécial du Président de la République ;

ainsi que tous les représentants des départements ministériels et agences, des organisations du secteur privé, des syndicats de travailleurs et de société civile, qui nous ont honorés de leur présence et enrichi nos échanges.

Encore une fois, le CNP dit que parler de patriotisme économique, ce n'est pas faire n'importe quoi... ni soutenir n'importe quoi...

Notre combat quotidien, c'est de dire « Non » à la fraude, au dumping, à la contrefaçon et à toute autre forme de concurrence déloyale pouvant mettre en péril notre tissu économique productif,

accroître le chômage, détruire notre système de protection sociale et transformer notre pays en « Souk ».

Notre action permanente, c'est de soutenir l'entreprise de droit sénégalais à capitaux nationaux, étrangers et mixtes qui créent de la richesse et des emplois productifs dans notre pays.

Maintenant lorsque nous sommes interpellés sur la préférence nationale, nous répondons qu'il faut l'organiser dans notre système de passation des marchés publics et dans les délégations des services publics.

Il faut le faire car c'est précisément là que nous parlons d'instruments et de leviers aussi bien de compétitivité que de présence du secteur privé national sur le marché intérieur.

Je précise que dans de nombreux pays et même les plus développés, la fibre patriotique est encore bien plus forte.

Oui, lequel d'entre nous n'a pas lu dans la presse française cette déclaration patriotique du Ministre Français Arnaud Montebourg : *« J'ai demandé aux enseignes de la grande distribution de mettre du tricolore dans leur linéaire pour que les consommateurs s'y retrouvent... »*.

Le Ministre Arnaud Montebourg a parfaitement mesuré les enjeux de la Mondialisation. Et il a raison.

Chaque fois que nous achetons des biens et services importés :

- Nous créons des emplois à l'étranger ;
- Nous contribuons au déficit de la balance commerciale de notre pays ;
- Nous générons des bénéfices rapatriés à l'étranger.

Lorsqu'il faut préserver ses entreprises et ses emplois face à la mondialisation, lorsque l'on tient à sa souveraineté économique : la mise en place d'une stratégie de défense et de promotion du « *Made in ...* » est un minimum.

Alors dites-moi : « *Pourquoi le Sénégal devrait-il s'en priver* ».

Regardez ce qui se passe au Sénégal dans un secteur comme celui des BTP !

Des appels d'offres internationaux sont lancés.

Les entreprises sénégalaises font face à une concurrence déloyale d'entreprises chinoises et de pays européens en crise (Portugal, Grèce, Espagne, Italie, etc.) qui sont subventionnées et bénéficient de soutien important de leurs Etats respectifs.

Ces pays savent que l'avenir c'est cette Afrique en construction.

Aujourd'hui, l'Entreprise sénégalaise perd tous les jours des marchés. Et notre Etat ne dit rien, notre Code des Marchés Publics est « muet ».

Et pourtant, cette Entreprise sénégalaise de BTP a le « savoir-faire ». Elle a l'expérience. Elle a fait ses preuves sans subvention tant sur le marché national et qu'à l'exportation. Cette entreprise-là ne demande qu'une concurrence saine et loyale.

L'Entreprise sénégalaise est pour une révision des critères d'éligibilité des appels d'offre, aussi bien sur les marchés financés sur les ressources du BCI de l'Etat qu'avec l'aide de nos partenaires au développement.

La coopération bilatérale et multilatérale que l'Entreprise sénégalaise veut pour le Sénégal, c'est avant tout celle qui renforce notre capacité nationale d'offres de biens et services, et non celle qui renforce notre dépendance vis-à-vis de l'extérieur.

Des corrections aux imperfections de notre système national de passation des marchés publics, il faut les faire dès qu'elles se justifient.

J'ai demandé à notre représentant à l'ARMP d'engager la réflexion au sein de l'Institution indépendante et de proposer des amendements.

J'ai demandé également qu'on s'interroge :

- Sur le pourquoi dans un appel d'offres international, faut-il astreindre l'entreprise sénégalaise à présenter des quitus fiscaux et sociaux sans pouvoir en faire une exigence pour son concurrent étranger ?
- Sur le fait que dans le secteur de l'automobile, des entreprises qui ne sont pas des concessionnaires agréés et ne possèdent ni garantie-constructeur et ni service après-vente puissent soumissionner et gagner des marchés ?

Monsieur le Premier Ministre,

Cette année, nos « Assises de l'Entreprise » accordent une attention particulière au Partenariat Public/Privé dans le cadre de la réalisation du Programme Présidentiel.

Nous voulons prendre connaissance des cahiers des charges pour le Secteur Privé dans le domaine :

- des marchés publics ;

- des infrastructures aéroportuaires, portuaires, et de BTP ;
- de l'habitat Social ;
- de l'économie numérique ;
- et de l'emploi.

Ainsi c'est avec une oreille attentive que le secteur privé écoutera le Secrétaire Général du Gouvernement et Porte-Parole de l'APR, Monsieur Seydou GUEYE, lors de cette Table Ronde que nous organisons juste après cette cérémonie d'ouverture. Je le remercie d'avoir accepté d'être des nôtres ce matin.

Nous voulons savoir comment cette volonté exprimée dans le Programme Présidentiel de porter à 25% au minimum la présence capitalistique des privés nationaux dans les secteurs clés de l'économie va-t-elle se traduire en actes concrets ?

Nous avons bon espoir, car le Gouvernement s'est engagé à devenir un modèle de gouvernance efficace.

Nous avons noté avec satisfaction l'option du Gouvernement :

- d'asseoir une base d'infrastructures et de services de soutien à la production ;

- de moderniser les moyens de transports routiers, maritimes, ferroviaires et aériens.

La contractualisation nous l'attendons pour la construction de la future mégapole reliant Dakar à Sindia, ainsi que de la nouvelle zone économique spéciale intégrée de Diass.

Mais Diass, c'est avant tout l'Aéroport International Blaise Diagne.

Où en est-on avec Daport !

La rupture dans le mode de gestion de cette infrastructure aéroportuaire était réclamée par les opérateurs et prestataires de services de l'Aéroport Léopold Sédar Senghor.

Ils vous renouvellent cette demande de droit de préemption à s'y installer et de prise de participation au capital de la société de gestion aéroportuaire.

Dp World !

Nous avons dénoncé ce contrat de concession du terminal à conteneurs.

Evaluons ce monopole, le cahier des charges, les investissements réalisés, les tarifs pratiqués, les bénéfices rapatriés.

25% du capital devait être cédé aux privés portuaires, il n'en n'est rien.

Lorsque Dp World décide d'arrêter ses opérations, l'activité portuaire est bloquée...

Si Dp World fait face à des problèmes de dysfonctionnement interne, les acteurs portuaires publics et privés, ainsi que les opérateurs économiques en paient le prix...

Quand Dp World fixe ses tarifs et répercute les coûts de ses dysfonctionnements, on ne discute pas...

Dp World son chiffre d'affaires journalier qui peut l'estimer...

Nous n'avons pas connaissance du contrat liant Dp World à l'Etat du Sénégal, mais notre dépendance est telle vis-à-vis de cette société qu'elle se pose en termes de souveraineté économique.

L'Agence Nationale des Affaires Maritimes (L'ANAM) !

Sous votre haute autorité, les concertations se poursuivent afin de ne pas remettre en cause la compétitivité du Port Autonome de Dakar (PAD). Le secteur privé s'en félicite.

Monsieur le Premier Ministre,

La transparence, l'équité et l'efficacité dans la contractualisation publique/privée, c'est la voie indiquée par votre Gouvernement.

Nous souhaitons qu'il en soit également ainsi pour la réalisation de tous les projets prioritaires de l'Etat, notamment :

- Le port minéralier de Bargny et le port céréalier de Kaolack ;
- Le pôle minier au Sénégal Oriental et à Matam ;
- Les ouvrages d'assainissement des eaux usées et pluviales dans les villes ;
- Les nouveaux sites touristiques ;
- La relance du chemin de fer ;
- Les aménagements hydro-agricoles au Sud et au Nord ;
- Le pôle de développement de la Casamance ;
- Ainsi que les investissements dans le secteur de l'énergie (l'acquisition de transformateurs de secours, des compteurs intelligents, des compteurs prépaiements, etc.).

Recherchons cette convergence d'intérêts Etat/Secteur Privé et une réponse durable sera apportée aux priorités sociales du Gouvernement :

- L'identification des secteurs pourvoyeurs d'emplois productifs ;
- La construction et l'accessibilité des logements sociaux pour les sénégalais.

Le programme social présidentiel s'est fixé un objectif de 500.000 emplois sur sept (7) ans.

Nous soutenons que la problématique de l'emploi est complexe, multidimensionnelle et sensible.

Si vous demandez à un Chef d'entreprise combien d'emplois peut-il créer, il vous parlera de la pression fiscale qu'il subit, du manque de flexibilité du marché du travail, de la contraction du marché et de la dette intérieure...

L'Entreprise est toujours hésitante sur cette question, c'est vrai. Cependant nous reconnaissons l'existence de secteurs d'activités ayant un potentiel à créer plus d'emplois.

Les télécommunications génèrent des rendements financiers très élevés et contribuent substantiellement au budget de l'Etat.

Interrogeons-nous pour que ce secteur ait plus d'impact social !

Les professionnels des « Tic et Téléservices » me disent que la création de milliers d'emplois, c'est possible :

- En tissant des alliances stratégiques entre les opérateurs de téléphonie et les Pme-Tic ;
- En créant un réseau d'opérateurs de téléphonie virtuels nationaux ;
- En faisant de la sous-traitance locale une obligation lorsque le « savoir-faire est sénégalais » ;
- En accompagnant les Pme-Tic sur les marchés extérieurs, notamment le marché africain ;
- En instaurant la confiance dans le numérique ;
- Et en allant vers ce Sénégal-Numérique dès 2013.

La vision et le plan d'actions Sénégal-Numérique 2013 seront présentés à nos présentes Assises par l'Organisation des Professionnels des Tic (OPTIC) avec l'appui du Bureau de Mise à Niveau.

Le programme social présidentiel, c'est aussi la mise en place d'un budget de 300 milliards de F.cfa pour la construction de logements sociaux accessibles aux citoyens sans revenu régulier.

Ce budget de 300 milliards de F.cfa, nous pouvons contribuer à la mobilisation de ses ressources, si bien entendu il s'agit de faciliter l'accès à l'habitat social pour une tranche de notre population ayant même des revenus irréguliers mais surtout solvables.

Nous sommes disposés à engager la réflexion avec les promoteurs immobiliers privés, les banques, les assurances, les départements ministériels et les collectivités locales mais aussi en y invitant les institutions sociales (IPRES, CSS), la Caisse des Dépôts et de Consignation, la SICAP et l'OHLM.

Il s'agira essentiellement de résoudre cette équation aux 3 F : Le Foncier, le Financement et la Fiscalité.

Injecter 300 milliards de F.cfa dans l'habitat social, c'est créer plus de 100.000 emplois.

L'agro-industrie est aussi pourvoyeuse d'emplois.

De grandes entreprises localisées dans la région nord du Sénégal ont démontré notre capacité à développer une agro-industrie performante, compétitive et créatrice d'emplois durables.

Notre pays dispose de terres arables et de ressources en eau importantes.

« Le Bay se Thiep, il faut l'organiser entre les importations et la production locale ».

L'engagement à prendre consiste également à mettre fin à cette pratique agricole dépendante de pluies aléatoires, génératrice de faibles ressources, de faibles valeurs ajoutées et d'emplois précaires.

Cette révolution agro-industrielle peut se faire :

- En formant cette jeunesse à la pratique d'une agriculture irriguée et d'un élevage moderne ;
- En résolvant définitivement des questions inhérentes au cadastre rural, à la réforme et la sécurisation foncières ;
- En réalisant les infrastructures de base pour l'intensification des flux d'échanges entre nos villes et leurs hinterlands.

Monsieur le Premier Ministre,

Depuis le 23 juin 2000, notre région Afrique de l'Ouest s'interroge toujours sur l'Accord de Partenariat Economique avec l'Union Européenne.

Faut-il rappeler que Robert Schuman déclarait le 9 mai 1950 : « L'Europe pourra, avec des moyens accrus, poursuivre la réalisation d'une des tâches essentielles : le développement du continent africain ».

La lecture que l'Entreprise Ouest-africaine a de notre coopération avec l'Europe est que ni le Traité de Rome du 25 mars 1957, ni les différentes Conventions successives de Yaoundé et de Lomé, ne nous ont permis d'atteindre nos objectifs de croissance économique, de progrès social et de développement durable.

L'APE devait à compter du 1^{er} janvier 2008, remplacer les préférences commerciales non réciproques et être compatible avec les normes de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

Mais des retards dans le processus de négociations ont été enregistrés parce que :

- Premièrement, l'Afrique de l'Ouest s'est mise tardivement au travail. Oui il faut le dire, trop de temps perdu pour la réalisation d'études d'impact, la formulation de positions de négociation, et la soumission d'offres d'accès aux marchés.
- Deuxièmement, l'Afrique de l'Ouest et l'Union Européenne ne parlaient pas le même langage dès l'ouverture des négociations.

Priorité pour l'Afrique de l'Ouest à la mise en place de ressources additionnelles permettant la mise à niveau de son secteur productif, le renforcement de ses capacités productive, l'intégration économique régionale, et les compensations financières aux baisses de recettes douanières, c'est-à-dire, donner à l'APE une « dimension développement » ;

Priorité pour l'Union Européenne à l'absorption préalable des ressources du Fonds Européen de Développement (FED), à la flexibilité et à l'asymétrie dans les échanges commerciaux, ainsi qu'au désarmement tarifaire progressif dans la cadre des règles de l'OMC.

- Et enfin, troisièmement, parce que les enjeux socio-économiques de l'APE ont été perçus tardivement par la Région Afrique de l'Ouest.

Aujourd'hui où en sommes-nous ?

Trois (3) régimes commerciaux co-existent dans notre espace CEDEAO depuis le 1^{er} janvier 2008 :

- Le régime « Tout sauf les armes » ;
- Les Accords intérimaires ;
- Et le Système Généralisé de Préférence.

Cette situation, même de nature transitoire, affecte le climat des affaires, l'environnement des entreprises et l'intégration économique dans notre Région.

Où allons-nous ?

Une nouvelle date butoir, de signature de l'APE ou de maintien des régimes commerciaux actuels, a été fixée au 1^{er} janvier 2014 par l'Union Européenne.

Que disons-nous ?

L'entreprise ouest-africaine n'aime pas l'incertitude, ni le manque de visibilité.

C'est pourquoi le secteur privé ouest-africain se retrouve aujourd'hui à Dakar pour apprécier l'évolution des négociations de l'APE.

Et le CNP se réjouit d'accueillir dans notre pays, Terre de la Téranga, ses organisations patronales sœurs de l'Afrique de l'Ouest, à savoir des 16 pays de notre Région.

Des 16 pays d'Afrique de l'Ouest et non des 15 de la CEDEAO, puisque notre intégration patronale est bien plus large : le Patronat Mauritanien est des nôtres.

Nous sommes tous membres de la Fédération des Organisations Patronales d'Afrique de l'Ouest (FOPA), et nous plaidons pour que la République Islamique de Mauritanie réintègre la CEDEAO.

Au-delà de cette appréciation de l'évolution des négociations de l'APE qui sera faite, le secteur privé ouest-africain est à Dakar pour :

- Premièrement, conforter nos positions nationales de négociations ;
- Deuxièmement, parler d'une seule voix à nos Etats respectifs, à la Commission de l'UEMOA, à la Commission de la CEDEAO et à l'Union Européenne ;
- Et troisièmement, pour renforcer les capacités de nos organisations patronales dans la gestion et le suivi de l'APE.

Ceci, nous le ferons parce que le Bureau des Activités des Employeurs du BIT-Genève, partenaire de la Fédération des Organisations Patronales d'Afrique de l'Ouest (FOPA), a des ambitions pour l'Entrepreneur Ouest-africain et entend agir sur plusieurs leviers afin que nos entreprises soient présentes sur les marchés d'aujourd'hui et de demain.

Le Parti de l'Entreprise dont vous êtes les Conseillers vous souhaite la bienvenue au Sénégal. L'APE Gagnant-Gagnant liant le Patronat de la FOPAO et le Patronat de Business-Europe, nous le construirons ensemble.

Monsieur le Commissaire de l'UEMOA, Monsieur le Représentant du Président de la Commission de la CEDEAO,

Le mandat de négociations de l'APE, nos Chefs d'Etats de l'Afrique de l'Ouest vous l'ont confié le 21 décembre 2001.

L'Entreprise ouest-africaine est honorée de la présence et de la représentation de haut niveau de nos deux prestigieuses Institutions d'intégration régionale.

Nos deux Commissions (CEDEAO, UEMOA) ont été à même d'analyser les ajustements importants qui vont s'imposer à nos entreprises et à notre économie régionale :

- Renforcement de notre capacité d'offres à l'exportation ;
- Mise à niveau des entreprises et des infrastructures ;
- Compensation des pertes de recettes douanières ;
- Intégration économique ;

- Et dimension développement.

L'Entreprise ouest-africaine les invite à poursuivre la négociation et de toujours privilégier les intérêts de notre région Afrique de l'Ouest.

A la Commission de l'Union Européenne, que dire sinon rappeler que dans une négociation lorsqu'il y a des points d'accord et des points de désaccord, ce qui est essentiel, c'est l'effort que fait chaque partie-prenante pour trouver le maximum de points de convergence ou de compromis.

Et c'est là précisément que l'Entreprise ouest-africaine souhaite plus de compréhension et de flexibilité de la Commission de l'Union Européenne.

L'Union Européenne est le 1^{er} Partenaire de l'Afrique de l'Ouest.

L'Union Européenne et l'Afrique de l'Ouest partagent une Histoire.

Bâtissons ensemble un APE gagnant-gagnant, et envisageons l'avenir avec confiance et sérénité.

Monsieur le Premier Ministre,

L'Entreprise savait que l'année 2012 serait une année difficile sur le plan économique.

Cette année a été peu productive et très politique.

Des tensions politiques avant la présidentielle de février 2012.

Une élection présidentielle à deux tours, puis on attend la mise en place d'un Gouvernement.

Le 1^{er} trimestre 2012 est terminé !

Ensuite l'urgence pour le Gouvernement, c'est de s'atteler au règlement des priorités sociales de 83 milliards de F.cfa, de la problématique de l'énergie de 120 milliards de F. cfa, des arriérés de paiement de la dette intérieure de 150 milliards de F.cfa, et des moins-values budgétaires de 35 milliards de F.cfa.

Le 2^{ème} trimestre 2012 suit !

Puis arrivent les élections législatives, la mise en place de la 2^{ème} Institution de la République, les vacances gouvernementales, la priorité à la gestion des inondations et catastrophes majeures.

Le 10 Septembre 2012, le Sénégal est à l'écoute de la Déclaration de Politique Générale du Premier Ministre.

Le 3^{ème} trimestre s'achève.

Maintenant on attend le vote du budget 2013 par l'Assemblée Nationale.

L'année 2012 est finie...

Pour autant un taux de croissance économique de 3,7% est annoncé en 2012 par la Direction de la Prévision et des Etudes Economiques.

Cette performance économique est surprenante par rapport à 2011 où nous avons enregistré un taux de croissance de 2,6%.

Mais lorsque la DPEE nous précise que cette croissance est essentiellement tirée par le secteur agricole, alors nous comprenons mieux. Sa forte progression est passée de -21,6% en 2011 à 14,9% en 2012 et s'avère liée :

- A la bonne pluviométrie ;
- Et au plan d'urgence de soutien à l'agriculture mis en place par le Gouvernement.

Par contre, les contre-performances du secondaire passant de 5,5% en 2011 à 2,7% en 2012, ainsi que celles du secteur tertiaire de 4,0% en 2011 à 2,9% en 2012 ne peuvent être rassurantes et confirment notre perception d'une « économie post-électorale au ralenti en 2012 ».

Les principaux sous-secteurs d'activités porteurs de croissance sont touchés : Tourisme, Btp, Industrie, Services financiers, Transports, Poste & Télécommunications.

Les prévisions de croissance de cette année faites par la DPEE nous semblent trop optimistes.

En 2013, Mobilisons, Rassurons et Encourageons davantage le Sénégal qui entreprend et qui investit. C'est la condition pour la croissance durable et la création d'emplois productifs.

Le financement de la croissance est une des priorités majeures du Gouvernement.

De nouveaux instruments de financement sont annoncés :

- La Banque Nationale de Développement Economique (BNDE) ;
- Le Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires (FONGIP) ;
- Le Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques (FONSIS).

Où en est-on dans l'effectivité de leur mise en place ?

Notre confiance, vous l'avez, **Monsieur le Premier Ministre.**

Oui vous l'avez, car chaque Entrepreneur ici présent voit en Vous, l'Homme d'Etat mais aussi l'Entrepreneur et le Banquier connaissant parfaitement nos inquiétudes, l'état de nos marchés, nos tensions de trésorerie, ainsi que les nombreux risques auxquels nous nous exposons tous les jours.

De grandes réformes sur l'environnement des entreprises sont quasi-achevées ou en cours d'élaboration. Elles vont nécessiter votre arbitrage lorsque de profonds désaccords existent entre le Secteur Privé et les départements ministériels.

L'actualité, c'est le nouveau Code Général des Impôts !

En 2010 la Direction Générale des Impôts et Domaines nous a exposé les objectifs, les principes généraux, les étapes et la conduite de la réforme fiscale.

Nous avons ainsi marqué notre accord sur la nécessité d'avoir un Code Général des Impôts simplifié et adapté à notre environnement.

Cependant il fallait convaincre le Fonds Monétaire International (FMI) de ne pas supprimer tous les protocoles d'accords et régimes dérogatoire d'incitation fiscale.

Le Secteur Privé a tenu avec l'Administration Fiscale plus d'une soixantaine de réunions techniques d'au moins trois heures

chacune depuis décembre 2010, soit au moins 180 heures de travail.

Je voudrais à cet effet remercier Monsieur Michel THERON, Président de la Commission « Fiscalité & Investissement » du CNP ainsi que toute l'équipe d'experts du Secteur Privé pour le remarquable travail qu'ils ont accompli pour le compte de l'Entreprise.

Le Ministre de l'Economie et des Finances nous a expliqué que, pour des contraintes calendaires, le Conseil des Ministres devait adopter le 16 novembre 2012 les projets de Loi portant Code Général des Impôts, instituant une procédure spéciale d'aide à la régularisation fiscale, et modifiant des dispositions législatives relatives aux régimes fiscaux particuliers.

Lorsqu'on évoque l'Urgence et la Raison d'Etat : l'Entreprise comprend toujours...

Le nouveau Code comprend 370 articles en moins. L'Entreprise s'en félicite. Précisons tout de même que « Simplifier et Rationaliser, c'est bien ; et que « *Moins d'interprétations possibles et de contentieux fiscaux* », c'est encore mieux.

Plusieurs réformes nous donnent satisfaction après plus de 180 heures de travail où il fallait convaincre l'Administration Fiscale :

- La baisse de l'impôt sur les salaires conformément au protocole d'accord de nos négociations sociales tripartites (Etat, Patronat, Travailleurs) de 2009 ;
- Le maintien du taux réduit de Tva à 10% pour le tourisme ;
- La baisse des droits d'enregistrement sur les actes de création et d'augmentation de capital des sociétés, ainsi que sur les transactions immobilières, etc.

Toutefois, nous pensons que la concertation publique/privée doit se poursuivre sur :

1. La suppression du Précompte de TVA.

Pourquoi demander à l'entreprise de payer la TVA dès la facturation !

La trésorerie des entreprises n'était-elle pas suffisamment affectée par les procédures et délais de paiement de l'Etat !

On ne peut demander à l'Entreprise de financer pendant des mois la TVA que l'Etat leur doit.

2. Le relèvement du taux de l'impôt sur les sociétés à 30%.

L'Entreprise comprend les préoccupations budgétaires de l'Etat.

Mais nous réaffirmons que cette mesure ne se justifie pas économiquement et à un moment où nos pays concurrents passent à 25%.

Nous rappelons aussi que la baisse de l'Impôt sur les Sociétés à 25% était accompagnée d'une suppression d'incitations à l'investissement non performantes. Aujourd'hui les mêmes incitations que l'on veut réintroduire ne pourront que produire les mêmes effets.

La mise en place d'une contribution spéciale sur les bénéfices sur une période bien déterminée aurait permis de répondre aux préoccupations budgétaires immédiates de l'Etat sans remettre en cause l'incitation fiscale.

3. L'abrogation des régimes fiscaux particuliers, plus particulièrement celui des Entreprises Franches d'Exportation (EFE).

Pourquoi ne pas maintenir l'ancien régime pour toutes les entreprises déjà agréées et appliquer les dispositions envisagées aux nouvelles entreprises.

4. La patente, cet impôt anti-économique.

L'Entreprise demande la révision de la base de calcul de cet impôt qui décourage l'investissement.

L'Administration des Douanes !

La priorité, elle l'a donnée à l'amélioration de l'environnement des entreprises, notamment dans la facilitation des échanges et l'amélioration de la compétitivité du Port Autonome de Dakar.

L'Entreprise attend toujours l'achèvement des travaux portant sur la réforme du Code Général des Douanes.

Mesdames et Messieurs,

L'actualité, c'est aussi le Sénégal qui applique, dès 2013, la réciprocité des visas à tous les ressortissants des pays qui l'exigent à nos compatriotes.

L'application de cette mesure pourrait avoir des conséquences négatives sur le secteur du tourisme.

2012 est une année suffisamment éprouvante pour ce secteur important de notre économie.

Le CNP plaide pour l'évaluation préalable Etat/Professionnels du Tourisme des conséquences éventuelles de cette mesure avant qu'elles ne produisent ses effets.

La frontière terrestre sénégal-malienne !

Elle est paralysée.

Chaque jour 200 conteneurs à destination du Mali sont bloqués à la frontière.

Nos deux Etats doivent se parler pour la résolution définitive de ses problèmes transfrontaliers récurrents.

Par ailleurs, le secteur privé ouest-africain est très préoccupé par la crise politico-institutionnelle et les menaces qui pèsent sur l'intégrité territoriale du Mali.

Notre région a besoin de stabilité politique et de paix social pour l'amélioration des conditions de vie de nos populations.

Monsieur le Premier Ministre,

Cette année le partenariat CNP/Fondation Konrad Adenauer (FKA) a vingt (20) ans.

20 ans de coopération dynamique pour le renforcement de la compétitivité des entreprises, du dialogue publique/privé et du dialogue social.

La particularité de cette Fondation, c'est l'attention qu'elle porte au renforcement de la démocratie, à la liberté d'entreprendre et de prospérer, ainsi qu'à l'entreprise et au droit à la propriété privée.

Le CNP vous en remercie Madame la Représentante-Résidente.

Monsieur le Premier Ministre,

On me pose tous les jours cette question : « *L'investissement privé est en baisse... Y a-t-il un lien avec la traque des biens mal acquis...* ».

C'est vrai que l'Entreprise n'aime pas le Bruit...

Alors je réponds qu'une mauvaise gouvernance est toujours plus coûteuse pour l'économie nationale.

Toutefois, **Monsieur le Premier Ministre**, au regard de notre démocratie avancée, les entrepreneurs ne doivent jamais être pris en « *Otage* » pour des raisons purement politiques ou partisans.

Lorsque des contrats avec l'Etat sont signés conformément à la réglementation et en toute transparence, la continuité des engagements de l'Etat s'impose.

On a souvent tendance à oublier que derrière un Chef d'entreprise il y a des travailleurs, des familles, tout un village, ainsi que des contrats commerciaux le liant à des tiers.

Comment mieux sécuriser l'environnement juridique et judiciaire de nos entreprises, cette question nous ne cessons de nous la poser et surtout en milieu rural !

L'entrepreneur national ou étranger qui investit dans l'agriculture, dans l'élevage et dans les mines ne doit plus être pris « en otage ».

Comment voulez-vous créer des emplois, développer nos régions avec autant de contraintes socio-culturelles ?

Il faut le dire : « *Notre gouvernance territoriale est peu attractive* ».

Mesdames et Messieurs,

On est paresseux chez Nous.

On est performant à l'Etranger.

Nous voulons mieux comprendre ce sénégalais-là à nos présentes Assises.

C'est tout le sens qu'il convient de donner aux Journées Internationales des Directeurs de Ressources Humaines de l'ANDCP sur « l'exode des compétences, la productivité du travail et la compétitivité des entreprises » de nos présentes Assises.

Le Sénégal qui entreprend ne peut se satisfaire d'un taux de productivité du travail inférieur de 70% à 20% à celui de nos pays concurrents.

Qu'est-ce qui justifie ce déficit de productivité du travail ?

La dimension psychologique de la productivité du travail et l'esprit républicain sont à promouvoir au niveau de chaque citoyen sénégalais, des jeunes en quête du premier emploi, des étudiants, et des travailleurs du privé comme ceux du public.

Et il est heureux de constater que le Gouvernement affiche une ferme volonté de procéder à un audit physique et numérique de ses employés. Nous avons un fichier du Ministère de la Fonction Publique différent de celui du Ministère des Finances.

Le CNP souhaite que l'étape suivante, après cet audit, soit celle de l'évaluation des services rendus par l'Administration à ses usagers.

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Chers Invités,

Le CNP lance un vibrant appel pour le dialogue politique.

L'Entreprise invite le pouvoir et l'opposition politiques à se parler et à toujours privilégier l'intérêt supérieur de la Nation.

Le CNP écoute l'Entreprise.

Le CNP rassemble.

Le CNP fait entendre la Voix de l'Entreprise.

Le Futur du Sénégal, c'est Le Parti de l'Entreprise.

Je vous remercie de votre aimable attention.